



COMITE D'ADMINISTRATION

--oOo--

Séance du 22 mars 2024

N° DEL_2024_005

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024

Etaient présent(e)s :

- **Monsieur Dominique HEBERT** - Maire adjoint en charge de la coordination et de l'évaluation des politiques publiques, du PESL, de l'enfance, de l'éducation, de la Réussite Educative et de la restauration scolaire, Président de la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin (AR_2021_CECC-01),
- **Madame Anne AMBROIS** - Maire Adjointe en charge de la jeunesse, des centres sociaux, du CLSPD, de la Politique de la Ville et de la parentalité,
- **Madame Valérie VARENNE** - Maire Adjointe en charge des Solidarités et du CCAS,
- **Monsieur Grégory MARCO** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ouest,
- **Madame Stéphanie COUPE** - Conseillère municipale, désignée par le Conseil Municipal.
- **Monsieur Daniel JOUANNE** - Sociétaire,
- **Monsieur Patrick TESSON** - Sociétaire,
- **Madame Marie-Odile DUBOST** - Sociétaire.

Etaient excus(é)es :

- **Monsieur Benoit ARRIVE** - Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
- **Madame Lydie LE POITTEVIN** - Maire Adjointe en charge de la santé, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes,
- **Monsieur Hubert COURTEILLE** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ville,
- **Monsieur Didier PERRIER** - Conseiller Municipal, désigné par le Conseil Municipal,
- **Madame Bernadette MILLE** - Personnalité qualifiée - désignée par Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
- **Madame Maryline HAIRON** - Sociétaire.

I-EXPOSE

Le Budget primitif de la Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin fixe les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice 2024, et détermine les recettes attendues.

Il couvre les 3 actions portées par la Caisse des Ecoles : Le Programme de Réussite Educative, les clubs Coup de Pouce (Lecture / Langage) et l'Action Réussite pour Tous

La section de fonctionnement :

Elle s'établit comme suit :

	Recettes	Dépenses
P.R.E	186 000	186 000
Clubs coup de Pouce	97 600	97 600
A.R.T.	117 310	117 310
TOTAL	400 910	400 910

En termes de recettes :

- une subvention de 168 000 euros est attendue par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires,
- une subvention à hauteur de 7000 euros par l'ARS,
- une subvention à hauteur de 10 000 euros par le Conseil Départemental de la Manche
- une subvention de la CAF de la Manche de 6 500 euros
- et enfin une subvention d'équilibre par la ville à hauteur de : 209 410 euros (celle-ci sera revue lors d'un Budget Supplémentaire).

La section d'investissement :

Elle s'établit comme suit :

Recettes		Dépenses	
Autre matériel informatique	1456	Autre Matériel informatique	650
Autre matériel de bureau et mobilier	194	Autre matériel de bureau et Mobilier	1000
TOTAL	1650	TOTAL	1650

Le budget Primitif est présenté à l'équilibre.

II-DELIBERATION DU COMITE D'ADMINISTRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57.

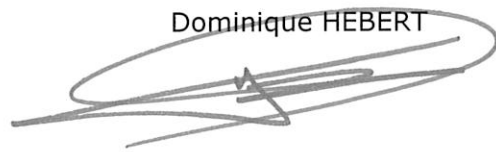
LE COMITE D'ADMINISTRATION DECIDE

- de voter par chapitre le Budget Primitif de l'exercice 2024.

Président de la Caisse des Ecoles
de Cherbourg-en-Cotentin
(N°AR_2021_CECC -01)

**CHERBOURG-EN-COTENTIN
CAISSE DES ECOLES**

Dominique HEBERT



Pour : 8
Contre : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le



ID : 050-200057578-20240322-DEL_2024_005-BF

PROJET DE DÉLIBÉRATION
N° 2024-005